FORMATIONS
EN COURS DE CARRIERE

**DES MEMBRES DU PERSONNEL DIRECTEUR,
ENSEIGNANT et
AUXILIAIRE D'EDUCATION.**

**FORMATION INITIALE DES CANDIDATS
A LA FONCTION DE DIRECTEUR/DIRECTRICE**

**FORMATION SPECIFIQUE DES CANDIDATS
A LA FONCTION DE SOUS-DIRECTEUR/DIRECTRICE**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT 2011

F.E.L.S.I.
Château Duden
Avenue Victor Rousseau, 75
1190 BRUXELLES
tél: 02 527 37 92
felsi@profor.be

Centre de Formation
Enseignement de l'U.V.C.B., asbl
Avenue des Gaulois, 32
1040 BRUXELLES
tél: 02 736 89 74
Site Internet: www.cecp.be

Programme réalisé avec le soutien de la Communauté Française Wallonie – Bruxelles

Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces, asbl
Centre de Formation Enseignement de l'UVCB, asbl

En savoir plus sur le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces ?

Constitué sous forme d'asbl, le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces a pour objet d'aider les communes et les provinces, agissant en qualité de pouvoirs organisateurs, à remplir leur mission d'éducation et d'enseignement telle qu'elle leur est confiée par l'article 24 de la Constitution et l'article 22 des lois coordonnées sur l'enseignement primaire.

Les structures de l'asbl se caractérisent par :

- une autonomie totale de gestion ;
- des liens organiques avec l'Union des Villes et Communes ;
- la continuité dans l'action entreprise par l'ex-Section Enseignement de l'U.V.C.B.

Le Conseil de l'Enseignement est présidé par Marcel NEVEN, Député, Bourgmestre de Visé.

Le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces, c'est :

- Une asbl voulue par les communes et les provinces pour la gestion du réseau officiel subventionné.
- Une asbl dotée d'un Conseil d'Administration «pluraliste» : tous les partis démocratiques y sont représentés en tenant compte des équilibres politique et régional.
- L'organe de représentation et de coordination des pouvoirs publics subventionnés organisant l'enseignement fondamental, l'enseignement spécialisé, l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, reconnu officiellement par l'A.G.C.F. du 17 décembre 2003.
- Le conseil aux communes et provinces, agissant en qualité de pouvoirs organisateurs, afin de les aider à remplir leur mission d'éducation et d'enseignement.
- Le porte-parole du réseau officiel subventionné dont il assume la défense et la promotion, par tout moyen jugé adéquat.

Le C.E.C.P. est seul compétent pour les problèmes relatifs à l'enseignement fondamental ordinaire (maternel et primaire), à l'enseignement spécialisé fondamental et secondaire, à l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, les autres niveaux d'enseignement étant pris en charge par le C.P.E.O.N.S.

Les actions du C.E.C.P. :

- L'aide sous forme de conseils et de consultations juridiques ;
- La représentation du réseau et sa participation aux concertations ministérielles ;
- Les interventions auprès d'autorités publiques ou d'instances privées ;
- L'organisation de la formation continuée via ses Centres de Formation ;
- L'animation, les conseils et le soutien pédagogiques ;
- La création de groupes de travail ou de commissions sur le plan local, provincial ou communautaire ;
- L'organisation de recherches ou d'enquêtes ;
- La publication de livres, de périodiques et de documents ;
- …

FORMATION CONTINUEE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT
2011

La formation continuée des enseignants s'inscrit dans le volet « liberté pédagogique des réseaux » garantie par l'article 6 du Pacte scolaire.

Toutefois, en vertu d'un accord intervenu entre le Centre de Formation Enseignement de l'U.V.C.B. et la F.E.L.S.I., l'offre de formation initialement destinée aux membres du personnel des académies dépendant du réseau officiel subventionné est étendue aux professeurs exerçant leurs activités dans l'enseignement libre non-confessionnel.

Au-delà de l'acquisition et du perfectionnement des connaissances et aptitudes professionnelles, la finalité de ce programme de formation est d'engager un nombre de plus en plus important de directeurs et de professeurs à l'action, au changement, au développement de projets au sein de leur établissement.

Le programme de formation est envoyé à tous les pouvoirs organisateurs ainsi qu'aux directions des établissements et membres du personnel concernés du réseau officiel subventionné et du réseau libre non-confessionnel.

Les activités de formation continuée s'adressent aux membres du personnel directeur et enseignant, au personnel auxiliaire d'éducation et, certaines sont accessibles aux membres du personnel de l'enseignement artistique de plein exercice.

Les programmes de formation sont organisés en collaboration avec le service d'inspection des 4 domaines et sont subventionnés par la Communauté Wallonie-Bruxelles.

Éditeur responsable : Mme R.M. BRAEKEN, avenue des Gaulois 32 à 1040 BRUXELLES

INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription seront adressées au moyen des formulaires ci-annexés :

- soit, au Centre de Formation Enseignement de l'U.V.C.B., avenue des Gaulois, 32 à 1040 Bruxelles (FAX : 02/733.76.20) (Mail : enseignement@cecp.be)

  Pour la formation initiale directeurs : *voir formulaires P6 à 8 ;*

  pour les modules **CECP 2011/01 à 2011/22** : *voir formulaires P10 pour le module 2011/01 – Candidats sous-directeurs ; p. 18 pour toutes les autres formations.*

- soit à la F.E.L.S.I., Château Duden, 75 Avenue Victor Rousseau à 1190 Bruxelles (FAX : 02/527.37.91)

Pour les modules **FELSI 2011/23 à 2011/33** (voir page 50).

Attention ! Les formulaires d'inscription (1 par module) sont à renvoyer le plus tôt possible ; les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

Une lettre de confirmation sera adressée au domicile de chaque personne inscrite.

Aucun droit d'inscription n'est demandé.

Un repas chaud sera servi, sauf indication contraire, de 12 h à 13 h pour les formations se déroulant au Centre de Formation d'Auvelais.

PARTICIPATION

Seules les personnes inscrites ayant reçu un courrier de confirmation pourront participer à la formation.

Les personnes qui n'auront pas été retenues (en surnombre par rapport au maximum de participants, admis par le formateur) seront prévenues dans les meilleurs délais. Elles seront, s'il échet, inscrites sur une liste d'attente.

Toute modification de date ou de lieu sera communiquée dans les plus brefs délais aux participants ; le cas échéant par téléphone avec confirmation écrite.

En cas de désistement, le participant doit prévenir immédiatement le Centre de Formation de l'U.V.C.B. (tél. : 02/736.89.74, Mail : enseignement@cecp.be) ou la F.E.L.S.I. (tél. : 02/527.37.92), selon le cas.

RENSEIGNEMENTS

Tout renseignement relatif à ce programme de formation peut être obtenu :

- Pour les **modules CECP 2011/01 à 2011/22**, auprès de Monsieur Carlo GIANNONE, Collaborateur (tél. : 02/736.89.74 ou 0486/38.29.18).
- Pour les **modules FELSI 2011/23 à 2011/33**, au secrétariat de la F.E.L.S.I. (tél. : 02/527.37.92)

Pour la F.E.L.S.I.

Monsieur R. VAN DEUREN, Secrétaire.

Pour le Centre de Formation Enseignement de l'UVCB, asbl

Mme R.-M. BRAEKEN, Administrateur-délégué.

TABLE DES MATIERES

Formations réseau communal (C.E.C.P):

Thèmes généraux communs

11/00 Formation Candidats Directeurs (information). P.6

11/01 Formation Candidats Sous-Directeurs. P.10

11/02 Les nouvelles technologies : internet, traitement de textes, tableaux. P.19

11/03 Les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme outil de créativité : P.20
Session 1) Musique : la musique assitée par ordinateur.
Session 2) Arts plastiques : Comment mettre en place une pédagogie de création artistique par le moyen de technologies numériques ? P.21

11/04 Rencontres et échanges entre professeurs du même domaine.

Domaine des arts de la parole : les pratiques pédagogiques. P.22
Domaine de la danse : objectifs, contenus et compétences P.23
Domaine des arts plastiques : Mise en place d'un projet dans une académie P.24
Domaine de la musique : Pratiques pédagogiques en formation musicale
Session 1) - Formation à la maîtrise vocale P.25
Session 2) - Formation basée sur la maîtrise rythmique P.26
Session 3) - Formation à la maîtrise vocale et rythmique P.27
Session 4) - une FM adaptée aux stades de développement naturel des enfants. P.28

11/05 La connaissance et la recherche de textes légaux

Session 1) exposé, explications pour une bonne utilisation de la circulaire de la rentrée (AGERS) P.29
Session 2) exposé, explications pour une bonne utilisation de la circulaire de la rentrée (AGPE) P.29
Session 3) SABAM, REPROBEL, SEMU les obligations et les droits des écoles P.30

11/06 La gestion des conflits. P.31

11/07 La création transdisciplinaire ou comment lier et relier les 4 domaines. P.32

11/08 Etre enseignant dans l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit : Enseigner quoi à qui et comment ? P.33
Une session pour les nouveaux professeurs, une session de perfectionnement

Thèmes spécifiques

Arts de la parole et du théâtre

11/09 Rencontres pédagogiques, échange de savoirs, vidéo pédagogique... auto, hétéroscopie Bernadette Riga et Anne Demily P.35

11/10 Formation des enseignants à la création en ateliers. P.36

Danse

11/11 Outils de transmission de l'art chorégraphique P.37

11/12 Méthodologie de la danse jazz P.38

Arts plastiques, visuels et de l'espace

11/13 Les produits non toxiques : conformité aux dernières dispositions légales. P.39

11/14 Pédagogie et andragogie. P.40

11/15 Les rapports : forme / volume / espace. P.41

11/16 Construction d'une image. P.42

11/17 Elaboration de projets Culture / Ecole, en application du décret du 24/03/2006. P.43

Musique

11/18 A la croisée des répertoires P.44

11/19 Une académie sans examens est-ce possible ? P.45

11/20 La créativité :
Au piano : de Schumann à Bartok avec détour par Dallapiccola et Kurtag P.46
La créativité aux instruments à cordes P.47
La créativité : quid en académie pour l'ensemble instrumental P.48

11/21 Formation rythmique P.49
Formation rythmique, perfectionnement

11/22 Gardez le plaisir d'enseigner P.50

FICHE D'INSCRIPTION MODULES C.E.C.P. : PAGE 18

Formations réseau libre non-confessionnel (FELSI) : pages 51 et suivantes.

FORMATION INITIALE DES CANDIDATS A LA FONCTION DE DIRECTEUR DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT SESSION 2011

Depuis l'entrée en vigueur du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs, une formation initiale des directeurs est organisée.

Cette formation comprend actuellement deux volets :

- un volet commun à l'ensemble des réseaux
- un volet propre à chaque réseau.

Le volet propre à chaque réseau est organisé, pour l'officiel subventionné, par le CECP.
Il contient deux modules de 30 heures chacun : un module consacré aux compétences de l'axe administratif, matériel et financier et un module consacré aux compétences de l'axe pédagogique et éducatif.

Les formulaires d'inscription à ces modules (voir pages 7 et 8) peuvent également être téléchargés du site du CECP (www.cecp.be) - espace ESAHR ; ils doivent être envoyés à l'adresse du CECP.

Sur base des renseignements repris sur ces formulaires d'inscription, les conctacts nécessaires sont établis avec les candidats. La formation initiale des directeurs est organisée dès que le nombre de candidats suffisant est atteint.

Pour tout renseignement : **Carlo Giannone** : 0486 / 38 29 18

Formule d'inscription au volet « RESEAU » de la formation pour les candidats-directeurs

A renvoyer au C.E.C.P
Avenue des Gaulois, 32 – 1040 Bruxelles
Fax (02/733.76.20) – E-mail : enseignement@cecp.be

Je soussigné(e) souhaite m'inscrire à la (aux) formation(s) suivantes :

Niveau	Axe
❑ E.S.A.H.R.	❑ pédagogique
	❑ administratif

Coordonnées personnelles

Nom[1] :

Prénom :

Fonction actuelle :

Adresse privée :

Code postal : Localité :

Tél. : Gsm : E-mail :

N° matricule : Fax :

Coordonnées de l'école[2]

P.O. : Commune (ou province) de :

Dénomination de l'école :

Adresse école :

Code postal : Localité :

Tél. : E-mail :

N° matricule : Fax :

[1] **Pour le personnel féminin, veuillez inscrire votre nom de jeune fille.**
[2] **Si vous exercez plusieurs fonctions dans différents établissements, précisez-les en joignant plusieurs cadres.**

Coordonnées de l'école

P.O. : Commune (ou province) de :

Dénomination de l'école :

Adresse école :

Code postal : Localité :

Tél. : Gsm : E-mail :

N° matricule : Fax :

Important

Je déclare :

❑ remplir les conditions d'inscription à la formation des candidats-directeurs telles que prévues par l'article 20 du décret du 2 février 2007

❑ OUI

❑ NON

❑ occuper actuellement un emploi de direction

❑ OUI

❑ NON

Si oui, l'emploi de direction est :

- temporairement vacant ❑ depuis le … /… /…
- définitivement vacant ❑ depuis le … /… /…

❑ avoir suivi les modules interréseaux (organisés par l'IFC)

Suivis :	Réussis :
❑ Axe relationnel	oui / non
❑ Axe pédagogique	oui / non
❑ Axe administratif	oui / non

❑ avoir déjà suivi la formation « candidats-directeurs » organisée par le C.E.C.P. via son Centre de Formation, ou par un autre organisme du réseau.

Si oui, en quelle année scolaire ? …….. - ……..

Joignez tout document permettant de prouver le suivi de la formation réseau et de solliciter, le cas échéant, une dispense auprès du jury compétent au niveau du réseau.

❑ avoir présenté et réussi un examen de direction organisé par mon pouvoir organisateur

❑ OUI

❑ NON

Certifié sincère et véritable.

Date : Signature :

FORMATION SPECIFIQUE DES CANDIDATS A LA FONCTION DE SOUS-DIRECTEUR DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT SESSION 2011

MODULE ESAHR 11/01

Formule d'inscription de la formation pour les candidats sous-directeurs

à retourner avant le 10 janvier 2011 au
Centre de Formation Enseignement de l'UVCB
Avenue des Gaulois, 32 - 1040 BRUXELLES
Fax : 02/ 733.76.20 ou par mail : enseignement@cecp.be

Formation des candidats à la fonction de sous-direction Enseignement secondaire artistique à horaire réduit Année 2011

Madame / Mademoiselle / Monsieur (1)			
Nom (2) :	Prénom :		
N° de matricule :			
Fonction actuelle (3) :			
Adresse privée :			
Code postal :	Localité :		
Téléphone privé :	Fax :		
E-mail :			
Nombre de périodes / semaine :			
Dénomination de l'établissement d'enseignement :			
Adresse :			
Code postal :	Localité :		
Téléphone :	Pouvoir organisateur :		
Emploi postulé :		- sous-directeur	- définitivement vacant (4)
			- temporairement vacant (4)

Je déclare remplir les conditions d'accès à la fonction, prévues par le décret du 06 juin 1994, à savoir : avoir acquis, une ancienneté de service de 6 ans au sein du pouvoir organisateur où je suis candidat, dans une des fonctions de recrutement, de sélection ou de promotion de la catégorie en cause, calculée selon les modalités fixées à l'article 34 ; y être nommé à titre définitif dans une de ces fonctions ; exercer une fonction comportant au moins une demi charge répartie si nécessaire sur plusieurs P.O.

Toute déclaration inexacte entraînera la radiation de mon inscription.

Date : **Signature :**

[1] **Biffer les mentions inutiles.**
[2] **En caractères d'imprimerie ; pour les dames : nom de jeune fille.**
[3] **Directeur, sous-directeur, professeur, accompagnateur.**
[4] **Entourer ce qui convient.**

A. AVERTISSEMENT

Le décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné impose aux candidats à la nomination à une fonction de sélection de suivre préalablement « une formation spécifique sanctionnée par un certificat de fréquentation » (article 40,6°).

Il s'agit d'une condition sine qua non.

Le programme de référence de cette formation spécifique a été fixé par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 06.10.1997.

En sa qualité d'organe fédérateur des pouvoirs organisateurs communaux et dans le but d'aider ceux-ci à remplir leurs obligations, le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces a chargé son Centre de Formation de mettre au point un programme de formation conforme au prescrit de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française précité. Celui-ci a été particulièrement attentif à la qualité des intervenants proposés.

B. INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription seront adressées au Centre de formation au moyen du formulaire ci-annexé.

Les formulaires d'inscription seront à renvoyer le plus tôt possible (les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée) et **au plus tard le 10 janvier 2011 au**:

Centre de Formation Enseignement de l'U.V.C.B.
avenue des Gaulois, 32 – 1040 Bruxelles
ou par mail: enseignement@cecp.be

Une lettre de confirmation sera adressée au domicile de chaque personne inscrite.

C. PARTICIPATION

Seules les personnes inscrites, ayant reçu un courrier de confirmation, pourront participer à la formation.

Les personnes qui n'auraient pas été retenues (en surnombre par rapport au maximum de participants, admis par le formateur) seront prévenues dans les meilleurs délais.

Elles seront, en outre, inscrites sur une liste d'attente.

Toute modification, de date ou de lieu, sera communiquée dans les plus brefs délais aux participants, le cas échéant par téléphone avec confirmation écrite.

En cas de désistement, le participant doit prévenir immédiatement le Centre de Formation.

D. HORAIRE

Les formations ont lieu en semaine de 9 h à 15 h. ou 9 h à 16 h.
L'accueil des participants est prévu dès 8 h 45.
Un repas chaud sera servi sur place de 12 h à 13 h.

E. LIEU DE FORMATION, PERSONNE- CONTACT

Les activités programmées auront lieu au Centre de Formation Enseignement de l'U.V.C.B. à Auvelais (dans les locaux du Conservatoire Jean Lenain), rue Hicguet, 19 à 5060 Auvelais (Sambreville), la journée consacrée à la gestion pédagogique Beaux-Arts se déroule à l'Académie des Beaux arts, rue du Lombard 20 à 5000 Namur.

Personne contact: Carlo GIANNONE, Collaborateur, Tél.: 02/736.89.74 - 0486/38.29.18.

F. ATTESTATION

Un certificat de fréquentation sera délivré à chaque participant à l'issue de la session pour autant que celui-ci ait suivi l'intégralité du programme.

G. PROGRAMME

Janvier 2011

Lundi 17	9 h à 15 h	Législation et structures de l'ESAHR. P. Pique
Jeudi 20	9 h à 12 h	Responsabilité civile et prévention de risques. C. Verriest et P. Remacle (Ethias)
Lundi 24	9 h à 15 h	Gestion pédagogique Paroles. P. Pique
Vendredi 28	9 h à 15 h	Gestion administrative. C. Giannone (1er jour)

Février 2011

Mardi 01	9 h à 15 h	Gestion pédagogique Danse. C. Lottefier
Vendredi 04	9 h à 12 h	Connaissance du P.O. D. De Neve
Lundi 07	9 h à 15 h	Stratégie de mise en place de projets pédagogiques d'établissement. P. Wasterlain
Lundi 21	9 h à 15 h	Gestion pédagogique Musique. P. Wasterlain
Vendredi 25	9 h à 15 h	Gestion administrative. C. Giannone (2ième jour)
Lundi 28	9 h à 15 h	Gestion pédagogique Beaux arts J.L. Martin.
		Lieu : Académie des Beaux arts, rue du Lombard 20 à 5000 Namur.

Mars 2011

Vendredi 04	9 h à 16 h	Conduite de réunions et animations. J-M Lange (1er jour)
Mardi 15	9 h à 15 h	Gestion administrative. C. Giannone (3ième jour)
Mardi 22	9 h à 15 h	Statut du personnel / droits et obligations des (directeurs et) sous-directeurs. R-M Braeken
Vendredi 25	9 h à 16 h	Conduite de réunions et animations. J-M Lange (2ième jour)

Avril 2011

Vendredi 01	9 h à 16 h	Conduite de réunions et animations. J-M Lange (3e jour)
Vendredi 8	9 h à 16 h	Conduite de réunions et animations. J-M Lange (4e jour)

H. CONTENU DE LA FORMATION

a. Conduite de réunions et animations

Durée : 24 heures (4 x 6 heures)

Formateur : M. Jean-Marie LANGE, Docteur en psychopédagogie, Professeur à la Haute École Troclet (Liège).

Objectifs

- Identifier les concepts et appréhender les principaux mécanismes de la communication en groupe (feed-back, consensus, négociation, prise de décision, fonction de production, fonction d'entretien, etc…).
- Comprendre les réactions, les obstacles et résistances au travail en groupe et pouvoir être capable de se repositionner sereinement face à son travail et au sein d'une équipe de travail. Développer les capacités d'appréhension des objectifs personnels et/ou organisationnels.
- Se sensibiliser à la conduite de réunion, à l'animation de petits groupes restreints : quelles sont les préoccupations et les tâches de l'animateur ? du secrétariat du groupe ? quels sont les objectifs de l'ordre du jour ? le timing de la réunion ? comment déboucher sur l'action ? etc…
- Accroître sa flexibilité comportementale pour réaliser par la négociation un consensus ou un compromis concernant des objectifs communs et/ou organisationnels.

Contenu

- Les interactions en groupe.
- Les principales grilles d'observation.
- La prise de parole en groupe.
- Les principaux freins à la communication en groupe.
- Les dysfonctionnements de la communication.
- Initiation à la conduite de réunions.
- Analyse en groupe des erreurs de l'animation (feed-back).
- Pratique de l'animation de débats.
- Les mécanismes de la négociation.
- La négociation raisonnée de Harvard (URY et FISHER).

Méthodologie

Il n'y a pas de recettes « instrumentales » ou de mode d'emploi « efficace » pour toutes les situations mais une sensibilisation à la gestion de ces communications de/en groupe. Le savoir-faire sera auto produit par le groupe par des méthodes d'éducation active (jeux de rôle, exercices structurés, étude de cas, simulation de réunions, etc…). Le savoir produit portera aussi bien sur les outils et techniques de communication en groupe que sur la propre dynamique du groupe en formation par l'analyse des phénomènes vécus « ici et maintenant ».

b. Responsabilité civile et prévention des risques

Durée : 3 heures

Formateurs : MM. C. VERRIEST et P. REMACLE, Conseillers chez Ethias.

Objectifs

Ce séminaire a pour objectifs de familiariser les futurs directeurs et sous-directeurs d'établissement aux mécanismes juridiques de la responsabilité civile, de les informer sur l'évolution jurisprudentielle et de leur présenter les différents types de couvertures d'assurance possibles.

Les fondements d'une politique de prévention et les aspects sécurité et hygiène y seront également traités.

c. Législation et structures de l'E.S.A.H.R.

Durée : 5 heures

Formateur : M. Pierre Pique, Directeur de l'Académie de Saint-Josse ten Noode.

Cette formation vise à :

- Situer l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit par rapport au système-enseignement en Communauté française ;
- En analyser la structure et l'organisation ;
- Donner aux participants une connaissance pratique des aspects législatifs et réglementaires de l'E.S.A.H.R. ;
- Informer les participants sur les circuits administratifs et les relais obligés.

Une large part de cette formation sera consacrée au décret d'organisation de l'E.S.A.H.R.

d. Connaissance du Pouvoir organisateur

Durée : 3 heures

Formateur : Mme Danielle DE NEVE, inspectrice honoraire de l'enseignement de plein exercice à Anderlecht.

Objectifs

L'objectif est ici d'initier les participants à la gestion d'un établissement scolaire en fonction des règles internes propres à un pouvoir organisateur d'enseignement.

Il s'agit donc d'informer les futurs sous-directeurs de la structure, de l'organisation et du projet éducatif d'un pouvoir organisateur ainsi que des relations qu'entretient une sous-direction d'académie avec son pouvoir organisateur et les services communaux concernés.

On insistera sur les attentes du pouvoir organisateur à l'égard du directeur / sous-directeur d'académie.

e. Gestion administrative

Durée : 15 heures (3 x 5 heures)

Formateur : M. C. GIANNONE, directeur de l'académie de musique d'Anderlecht, détaché au CECP..

Le séminaire comportera e.a. une initiation à la gestion des documents administratifs et une information sur les problèmes concrets de gestion administrative d'une académie. Il est basé sur un calendrier des activités rencontrées sur toute une année scolaire.

Des notions de comptabilité seront également abordées.

f. Gestion pédagogique

Durée : 4 x 5 heures

Formateurs :

Mme Catherine Lottefier, Professeur de danse à l'Académie de Jette.
MM. Jean-Luc Martin, Directeur de l'Académie des Arts plastiques de Namur.
Pierre Pique, Directeur de l'Académie de Saint-Josse ten Noode.
Pierre Wasterlain, Directeur de l'Académie de musique de Couillet.

La formation vise à :

- familiariser les participants avec les résultats des recherches récentes ;
- donner aux futurs sous-directeurs des éléments d'appréciation du travail de leurs professeurs ;
- les inciter aux systèmes d'évaluation ;
- les aider à élaborer des projets pédagogiques d'établissements clairs et cohérents ;
- les inciter à une gestion efficace de leurs relations avec les différents partenaires extérieurs de l'établissement ;
- fournir des éléments de gestion qui augmentent le degré de performance pédagogique d'un établissement de l'E.S.A.H.R. quels que soient les domaines organisés.

g. Statut du personnel / droits et obligations des directeurs et sous-directeurs.

Durée : 5 heures

Formatrice : Mme R-M BRAEKEN, Docteur en droit, Secrétaire générale du C.E.C.P.

Le séminaire a, entre autres, pour objectifs :

- d'éclairer les participants tant sur la philosophie que sur la portée pratique du décret du 6 juin 1994 ;
- de dégager les points forts de ce décret ainsi que ceux qui prêtent à l'interprétation, voire à controverse ;
- de préciser les droits et obligations du directeur / sous-directeur d'académie dans le contexte institutionnel et juridique de l'enseignement.

h. Stratégies de mise en place de projets pédagogiques d'établissement

Durée : 5 heures

Formateur : M. P. Wasterlain, directeur de l'Académie de Couillet.

Contenu

- Problématique du projet dans le champ scolaire.
- Cadre conceptuel :
    - Définition et caractéristiques du projet (fonctions, propriétés, étapes)
    - Les types de projets dans le champ scolaire et leur articulation (projet éducatif, projet pédagogique du P.O., projet pédagogique d'établissement…)
- Cadres méthodologiques pour l'analyse, l'élaboration, la gestion et l'évaluation de projets dans le cadre d'une organisation scolaire.
- Étude de cas.

FORMATION EN COURS DE CARRIERE

THEMES GENERAUX COMMUNS

THEMES SPECIFIQUES

FICHE D'INSCRIPTION

à retourner au plus tard
3 semaines avant le début de la formation au :
Centre de Formation Enseignement de l'UVCB
Avenue des Gaulois, 32,
1040 BRUXELLES
Fax : 02/733.76.20 ou par mail : enseignement@cecp.be

Formation en cours de carrière 2011
Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

Madame / Mademoiselle / Monsieur	
Nom :	Prénom :
Fonction :	
Adresse privée :	
Code postal :	Localité :
Téléphone privé :	Fax :
E-mail :	

Discipline(s) enseignée(s) :
Dénomination de l'établissement d'enseignement :
Adresse :
Code postal : Localité :
Téléphone :
Pouvoir organisateur :

Remarque : *Une seule fiche d'inscription par option choisie*

Référence du module	Groupe / Session	Intitulé de la formation	Date (1er jour) de la formation
ESAHR 2011/			

Date : Signature :

[1] Biffer les mentions inutiles.
[2] En caractères d'imprimerie ; pour les dames : nom de jeune fille.
[3] Directeur, sous-directeur, professeur, accompagnateur.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES : INTERNET, TRAITEMENT DE TEXTES, TABLEAUX.

2 sessions :

1) pour le personnel directeur et auxiliaire d'éducation.
2) pour le personnel enseignant.

Objectifs

Session 1 : recherche des documents administratifs nécessaires à une bonne marche de l'académie (circulaires de la rentrée, textes légaux, mises à jour) utilisation optimale des logiciels d'inscription et des annexes imposées par les circulaires émises par la Communauté française, création d'un site pour l'école.

Session 2 : L'utilité pédagogique de l'ordinateur n'est plus à démontrer. Il est devenu le compagnon idéal du professeur et de l'étudiant quels que soient les domaines de formation.
Préparation de cours, accès aux documents tels les référentiels de compétence, projets divers, exercices, communications avec les écoles, les collègues ou les élèves... ou pourquoi pas : mieux encore, mettre l'élève aux commandes dans le but de susciter le geste créatif.

Contenu de la formation

Les logiciels abordés le seront dans un strict souci d'utilité et de pertinence administrative et ou pédagogique.
Les participants disposeront d'un ordinateur récent chacun. En outre, ils recevront un document pédagogique en rapport avec les activités proposées.
S'ils le désirent, ils peuvent se munir d'une unité de mémoire (telle une clef USB) afin de soumettre un travail qu'ils souhaitent réaliser ou enregistrer le fruit de leurs efforts au cours de la formation.

Formateur :

Michaël Jaremczuk, Directeur, Académie d'Auvelais

Public :

1) pour le personnel directeur et auxiliaire d'éducation
2) pour le personnel enseignant

Lieu, dates et horaire

LIEU	Centre de formation Enseignement de l'U.V.C.B., Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	24.01.2011 ; 25.01.2011; 27.01.2011; 28.01.2011 03.10.2011; 04.10.2011; 06.10.2011; 07.10.2011
HORAIRE	9H / 12H et 13H / 15H

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION COMME OUTILS DE CREATIVITE
SESSION 1 : LA MUSIQUE ASSISTEE PAR ORDINATEUR

2 sessions :

1) pour le personnel directeur et enseignant débutant.
2) pour le personnel directeur et enseignant confirmé.

Objectifs

Hier, la question était : « Connaissez-vous Mozart ? » Aujourd'hui c'est plutôt « Connaissez-vous GarageBand ?

En guise de réponse, nous vous proposons deux modules organisés à quelques mois d'intervalle, afin de pouvoir y participer consécutivement. Ils sont destinés à l'initiation (pour le premier) et au perfectionnement (pour le second) à l'usage de l'informatique orientée vers la création musicale.

Contenu de la formation

Utilisation des logiciels les plus connus et les plus puissants dans des domaines aussi variés que l'édition de partitions, la création d'accompagnements dans tous les styles ou l'élaboration de séquences MIDI et AUDIO pouvant même être synchrones avec de la vidéo. Faites connaissance des travaux réalisés par vos prédécesseurs sur le site spécialement dédié http://www.almusie.magusine.net avant que les vôtres ne viennent bientôt l'enrichir.

Vous y trouverez également d'avantage d'informations sur ces formations et pourrez entrer en contact avec les formateurs et les stagiaires.

Formateur :

Michaël Jaremczuk, Directeur, Académie d'Auvelais

Public :

1) pour le personnel directeur et enseignant débutant, domaine de la musique.
2) pour le personnel directeur et enseignant confirmé, domaine de la musique.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Centre de formation Enseignement de l'U.V.C.B., Conservatoire Jean Lenain, rue Hicguet, 19, 5060 Auvelais
DATES	31.01.2011 ; 01.02.2011; 03.02.2011; 04.02.2011 10.10.2011; 11.10.2011; 13.10.2011; 14.10.2011
HORAIRE	9H / 12H et 13H / 15H

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION COMME OUTILS DE CREATIVITE

SESSION 2 : COMMENT METTRE EN PLACE UNE PEDAGOGIE DE CREATION ARTISTIQUE PAR LE MOYEN DE TECHNOLOGIES NUMERIQUES ?

Objectifs

Montrer qu'avec les outils numériques actuelles, on peut mettre en place une pédagogie créative sans être dépassé par l'aspect technique, ce dernier même si il est inévitable, restera transparent. Découvrir qu'avec des moyens rudimentaires, il est possible de mettre en place des projet d'envergures.
Apprendre en s'amusant, gardant ainsi la motivation des élèves intacte tout au long de l'aventure.

Contenu de la formation

Avec les outils traditionnelles, dessins, photos, volumes,… nous verrons comment leur donner vie grâce aux outils numériques. Nous découvrirons toutes les étapes à suivre pour aboutir un projet et comment les adapter à tout type de public et ce avec les moyens dont on dispose pour enseigner. Nous vivrons une expérience en équipe en opposition au coté individualiste qu'entraine l'ordinateur.

Formateur :

Denis Glinne, professeur à l'Académie des Beaux-arts de Tournai ; voilà vingt ans qu'il fait partie de l'atelier d'arts numériques de Tournai, ayant donc connu la « préhistoire » de cette discipline jusqu'à ces évolutions récentes, il résiste encore aux lourdeurs techniques liées à l'outil. Parallèlement à cela il anime occasionnellement des ateliers pour enfants en Belgique et au Maroc lors de festivals de films, ce qui le pousse à aller à l'essentiel avec des moyens quasi inexistants. Il réalise en ce moment un film d'animation avec son fils de cinq ans.

Public :

Personnel directeur et enseignant du domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace de l'ESAHR et de l'enseignement de plein exercice.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud.
DATES	14.11.2011
HORAIRE	13H30 à 18H30

Module ESAHR 11/04/PAROLE : *DOMAINE DES ARTS DE LA PAROLE ET DU THEATRE*

RENCONTRES ET ECHANGES ENTRE PROFESSEURS DU MEME DOMAINE : LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES.

Objectifs

Présentation du Domaine des Arts de la Parole et du Théâtre (cours, agencement,…) et de ses aspects structurels, au regard du décret organisant l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit.

Contenu :

Rencontre et échanges entre professeurs du Domaine ; réflexion à propos des différents cours organisables ; utilisation des référentiels de compétences comme aide à la réflexion pédagogique et à la rédaction de programmes de cours.

Chaque participant est invité à se rendre à la formation avec un ou des exercices qu'il a utilisés dans ses classes pour développer une ou des compétence(s) chez l'élève. Outre l'échange de pratique pédagogique, ces exercices compléteront un répertoire qui sera disponible.

Formateurs :

Karin Rochat, *sous-directrice de l'Académie de musique d'Anderlecht*
Sylvie Steppé, *professeur à l'Académie de Bruxelles et à l'IAD*
Pierre Pique, *Directeur de l'Académie de Saint-Josse ten Noode.*

Public :

Les professeurs du domaine.
Un jour de formation ; la formation est décentralisée ; elle s'adresse aux professeurs de l'école concernée ainsi qu'aux professeurs pour lesquels l'horaire ou la situation géographique du lieu de formation convient bien.
Un suivi pédagogique est prévu selon la demande des participants.

Lieu, dates et horaire (1 session au choix des participants)

LIEU	Académie de Court-Saint-Etienne / Ottignies / Louvain la Neuve, Rue des Ecoles, 32, à 1490 Court-Saint-Etienne
DATES	31.01.2011
HORAIRE	13H à 18H
FORMATEUR	Pierre PIQUE

LIEU	Académie de Musique de Dinant, Rue Saint-Michel, 9 à 5500 Dinant
DATES	17.02.2011
HORAIRE	13H à 18H
FORMATEUR	Karin ROCHAT

LIEU	Académie de Musique de Mouscron, Rue des Brasseurs, 1 bis à 7700 Mouscron.
DATES	22.02.2011
HORAIRE	10H à 15H30
FORMATEUR	Sylvie STEPPE

DOMAINE DE LA DANSE
RENCONTRES ET ECHANGES ENTRE PROFESSEURS DU MEME DOMAINE
OBJECTIFS, CONTENUS ET COMPETENCES.

Conditions de participation

Cette formation constitue la suite du travail amorcé en 2010 et s'adresse à tous les professeurs de danse classique, contemporaine et jazz qui ont suivi la formation des 5 et 7 octobre 2010 à l'Académie Grétry.

Objectifs et contenu

- Clarification des termes objectifs, contenus et socles de compétence
- Identification des contextes d'enseignement et d'apprentissage
- Comment définir les objectifs de formation et les contenus qui permettront de les atteindre et donneront à l'élève les compétences dont il devra faire preuve à la fin des différentes filières
- Activités pratiques principalement axées sur l'intégration de la créativité dans les cours de danse classique
- Mise en situation pédagogique.

Public :

voir conditions de participation, maximum 15 personnes.

Formatrice :

Catherine Lottefier, Professeur à l'Académie de Musique de Jette

Lieu, dates et horaire (1 session au choix des participants)

LIEU	Académie de Musique de Jodoigne Place Lodewijck, 19 à 1370 Jodoigne
DATES	25.01.2011
HORAIRE	14H30 à 19H30

LIEU	Académie de Musique de Farciennes Grand Place, 2, à 6240 Farciennes
DATES	27.01.2011
HORAIRE	14H30 à 19H30

LIEU	Académie de Musique de Jette Rue du Saule 1, à 1090 Jette
DATES	07.02.2011
HORAIRE	14H30 à 19H30

RENCONTRES ET ECHANGES ENTRE PROFESSEURS DU MEME DOMAINE MISE EN PLACE D'UN PROJET DANS UNE ACADEMIE

Objectifs

Dans l'esprit d'échanges de bonnes pratiques et en regard de nombreux projets déjà réalisés en académie, la proposition de cette formation est de mettre en place une réflexion et un canevas de travail précis en vue de penser, construire, gérer et mener à bien de futurs projets dans nos établissements.

Contenu :

S'interroger : un projet, comment, pour qui, pourquoi ? Mais aussi : avec qui, avec quel soutien ? Et après ?
De la naissance de l'idée à la concrétisation d'un projet, étape par étape, il s'agira de mener une réflexion sur les pistes à suivre, les outils à mettre en place, les bonnes adresses à utiliser,…
La matinée portera sur les aspects théoriques et pratiques du projet, l'après-midi sera consacré à la mise en place de projets futurs, réels ou virtuels.

Formatrice :

Christina RUGGIN, *Directrice de l'Académie de Dessin et des Arts Décoratifs Gustave Camus de la Ville de Châtelet, Présidente de l'ADEAP, l'association des directeurs en arts plastiques.*

Public :

Cette formation s'adresse à tous les membres du personnel enseignant des 4 domaines.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud,
DATES	28.11.2011
HORAIRE	13H30 à 18H30

RENCONTRES ET ECHANGES ENTRE PROFESSEURS DU MEME DOMAINE

SESSION 1 :
FORMATION A LA MAITRISE VOCALE (Mme Vinciane Goffin)

SESSION 2 :
FORMATION A LA MAITRISE RYTHMIQUE (Mme Françoise Dumont)

SESSION 3 :
FORMATION A LA MAITRISE VOCALE et A LA MAITRISE RYTHMIQUE (Mmes Rottiers et Raviers)

SESSION 4 :
UNE FORMATION MUSICALE ADAPTEE AUX STADES DE DEVELOPPEMENT NATUREL DES ENFANTS (Mme M. Deltand).

CHACUNE DE CES SESSIONS EST INDEPENDANTE, LES CANDIDATS PEUVENT CHOISIR UNE JOURNEE DE FORMATION MAIS PEUVENT CUMULER PLUSIEURS SESSIONS.

Module ESAHR 11/04

SESSION 1 : FORMATION A LA MAITRISE VOCALE

Objectifs et Contenu :

LIBERER la voix est essentiel pour communiquer son émotion.
L'APPRIVOISER par des moyens techniques est possible.
Parvenir à la MAITRISER demande, parfois, toute une vie.
APPRENDRE à mieux connaître sa voix permet d'être capable de mieux comprendre celle des autres.
Découvrez-le au travers d'exercices aux objectifs pédagogiques !

Formatrice :

Vinciane Goffin est professeur de formation musicale, de piano, de chant, et pianiste accompagnatrice. Elle enseigne actuellement la formation musicale au Conservatoire Royal de Liège.

Public :

Professeurs du cours de formation musicale

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Grétry, 81 Bd de la Constitution, 4020 Liège
DATES	17.02.2011
HORAIRE	13H à 18H30

LIEU	Académie de Musique de Hannut, 1, rue de Combattants à 4280 Hannut.
DATES	24.02.2011
HORAIRE	13H à 18H30

SESSION 2 : FORMATION A LA MAITRISE RYTHMIQUE

Objectifs et Contenu :

- développer un chemin d'apprentissage musical amenant une pratique « profonde » du rythme au départ de divers répertoires chantés (ouverture à différents styles).
- Retrouver le plaisir de l'apprentissage non visuel amenant progressivement à la notation musicale ainsi qu'à la lecture
- étendre nos réflexions à l'importance de la dimension scénique dans nos prestations musicales publiques
- rechercher différentes exploitations concrètes possibles dans nos classes de FM

Formatrice :

Madame Françoise Dumont : professeur de formation musicale au CRM de Liège
et au Conservatoire de Verviers

Public :

Professeurs du cours de formation musicale

Lieu, dates et horaire (1 date au choix des participants)

SESSION 2 : FORMATION A LA MAITRISE RYTHMIQUE

LIEU	Académie de Musique de Hannut, 1, rue de Combattants à 4280 Hannut.
DATES	20.10.2011
HORAIRE	13H à 18H30

LIEU	Conservatoire de Verviers, 6, rue Chapuis à 4800 Verviers.
DATES	17.11.2011
HORAIRE	13H à 18H30

SESSION 3 : FORMATION A LA MAITRISE VOCALE ET A LA MAITRISE RYTHMIQUE

Objectifs et Contenu :

- Utiliser sa voix, son corps comme le premier instrument, outil indispensable à la découverte, la compréhension, l'apprentissage et l'assimilation de chaque notion musicale.
- Comment *faire* et *savoir faire* avec cet « instrument » perfectible ?
- Nous développerons des moyens, tant du point de vue rythmique que vocal, afin de construire des gestes musicaux en adéquation avec toute pratique instrumentale, et ce dans le cadre de nos objectifs de *Formation musicale*.

Formatrices :

- **Véronique Ravier :** *Professeur de formation musicale, clavecin et chef de chœur adultes et enfants dans les Académies d'Etterbeek et de Woluwe-Saint-Lambert. Claveciniste (Batyscaphe…), percussioniste (Babelouze fanfare…).*
- **Christine Rottiers :** *Professeur de formation musicale, dans les Académies de Watermael-Boitsfort, de Woluwe-Saint-Lambert et conférencière au Conservatoire de Bruxelles.*

Public :

Professeurs du cours de formation musicale

Lieu, dates et horaire (1 date au choix des participants)

SESSION 3 : FORMATION A LA MAITRISE VOCALE ET RYTHMIQUE

LIEU	Académie de Musique de Woluwe-Saint-Lambert, Av. des 2 Tilleuls 2A, 1200 Woluwe-Saint-Lambert.
DATES	20.06.2011 et 21.06.2011
HORAIRE	13H à 18H

LIEU	Académie de Musique de Waterloo, 267 Ch. de Bruxelles, 1410 Waterloo
DATES	5.09.2011 et 6.09.2011
HORAIRE	13H à 18H

SESSION 4 : UNE FORMATION MUSICALE ADAPTEE AUX STADES DE DEVELOPPEMENT NATUREL DES ENFANTS

Objectifs :

- Amener les participants à une meilleure compréhension des périodes du développement de l'individu dans les classes de formation musicale pour concevoir des dispositifs pédagogiques basés sur la construction des compétences ;
- Favoriser le développement en classe d'une pratique consciente et diversifiée méthodologiquement en vue de construire son enseignement par rapport aux enjeux formatifs et éducationnels du cours de formation musicale dans la nouvelle structure.

Contenu :

- Comprendre, identifier, analyser et réfléchir collectivement sur les différentes périodes naturelles de développement et particularités des élèves (cognitives, langagières, affectives et sociales) présents dans la classe de formation musicale (enfants, adolescents et adultes) au regard de la réalité existante.
- Approcher, par des propositions concrètes et illustratives, comment mettre en place de véritables dispositifs d'apprentissage permettant de différencier et construire, chez les élèves, les compétences demandées dans les socles.

Formatrice :

- **Muriel DELTAND :** *Professeur d'éducation musicale – Docteur en Sciences Psychologiques et de l'Education.*

Public :

Professeurs du cours de formation musicale

Lieu, dates et horaire (un lieu au choix des participants)

SESSION 4 : UNE FORMATION MUSICALE ADAPTEE AUX STADES DE DEVELOPPEMENT NATUREL DES ENFANTS.

LIEU	Académie de Musique d'Auvelais, rue Hicguet 19 à 5060 Auvelais
DATES	10.02.2011
HORAIRE	10H à 12H et 13H à 15H

LIEU	Académie de Musique de Tournai, Place Reine Astrid, 2 à 7500 Tournai
DATES	28.04.2011
HORAIRE	10H à 12H et 13H à 15H

LIEU	Acad. de Musique de La Bouverie, Rue Curé Malengreau, 10, 7080 Frameries.
DATES	13.10.2011
HORAIRE	10H à 12H et 13H à 15H

LIEU	Acad. de Musique de de Evere, Rue E. Stuckens, 125 à 1140 Evere
DATES	24.11.2011
HORAIRE	10H à 12H et 13H à 15H

LA CONNAISSANCE ET LA RECHERCHE DE TEXTES LEGAUX

Contenu et objectifs de la formation: session 1 et session 2

Les circulaires dites « de la rentrée » représentent un résumé de la plupart des actes administratifs qui sont posés par une direction d'école (ou par des membres du personnel administratif). Leur bonne utilisation est garante d'une bonne gestion générale de la plupart des dossiers. La formation permet de créer un dialogue entre les directeurs, les sous-directeurs d'académie, (ou les personnes qui gèrent certains aspects spécifiques à ces circulaires) et un membre du personnel de l'Enseignement non obligatoire responsable de l'application de cette circulaire. Les participants seront amenés à poser des questions relatives aux objets précités et pourront recevoir des réponses précises sur la plupart des aspects administratifs (responsabilité, conséquences) relatifs à la fonction de directeur. Une session est réservée à la problématique des droits intellectuels.

Session 1: exposé, explications pour une bonne utilisation de la circulaire de la rentrée (AGERS)

Session 2: exposé, explications pour une bonne utilisation de la circulaire de la rentrée (AGPE)

Session 3: Sabam, Reprobel, Semu: les obligations et les droits des écoles.

Contenu et objectifs de la formation: session 3

Comprendre et appliquer correctement les obligations qui découlent des textes légaux relatifs à la problématique de la propriété intellectuelle.

Formateurs/ formatrices:

Session 1 Monsieur Alain DETREZ, Attaché (AGERS)
Session 2 Madame P. MEERSCHAUT, attachée (AGPE)
Session 3 Monsieur Alexandre Cassart, Licencié en droit et disposant d'un master complémentaire en droit des technologies de l'information et de la communication, Alexandre Cassart est avocat au barreau de Liège (elegis – Hannequart & Rasir). Il travaille principalement dans le domaine des nouvelles technologies et de la propriété intellectuelle.

Public:

Directeurs / sous-directeurs et les personnes qui gèrent certains aspects spécifiques à ces circulaires et aspects administratifs.

Lieu, dates et horaire (un lieu au choix des participants)

LIEU (Session 1)	Académie de Musique d'Auvelais, rue Hicguet 19 à 5060 Auvelais
DATES	04.04.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 15H

LIEU (Session 2)	Académie de Musique d'Auvelais, rue Hicguet 19 à 5060 Auvelais
DATES	01.03.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 15H

Session 3 : Sabam, Reprobel, Semu : les obligations et les droits des écoles.

LIEU (Session 3)	Abbaye Saint Denis, Place Saint Denis, 1190 Bruxelles
DATES	17.01.2011
HORAIRE	9H30 à 14H30

LIEU (Session 3)	Académie de Musique Mons, rue des Cinq Visages, 6 à 7000 Mons.
DATES	03.02.2011
HORAIRE	13H30 à 18H30

LIEU (Session 3)	Académie de Musique d'Auvelais, rue Hicguet 19 à 5060 Auvelais
DATES	10.02.2011
HORAIRE	13H30 à 18H30

LA GESTION DES CONFLITS

Objectifs de la formation :

Prendre conscience des relations conflictuelles pouvant survenir avec des étudiants, des collègues, les différentes autorités pour en dégager des pistes de remédiation.

- Identifier et analyser la colère qui monte en nous : « pourquoi ce sentiment et quelles en sont les causes »
- Pratiquer la réorientation consciente de nos émotions « Qu'est-ce qui fait institution en moi ? »
- Réagir de façon raisonnée et négociatrice (sans victime, ni gagnant d'orgueil) vis-à-vis de la personne qui nous agresse : « Que peut-on faire pour trouver un compromis.

Contenu de la formation :

Le formateur utilisera les pratiques d'éducation active (jeux de rôle, exercices structurés, simulations…) pour appréhender les différents aspects de la psychologie relationnelle en gestion des conflits : analyses transactionnelle, institutionnelle, stratégique et systémique.

Formateur :

M. Jean-Marie LANGE, Docteur en psychopédagogie, Professeur à la Haute École Troclet (Liège).

Public :

Personnel directeur, enseignant et auxiliaire d'éducation de l'ESAHR

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Musique d'Auvelais, rue Hicguet 19 à 5060 Auvelais
DATES	03.10.2011 – 10.10.2011 – 17.10.2011 – 24.10.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 16H

LA CREATION TRANSDISCIPLINAIRE OU COMMENT LIER ET RELIER LES QUATRE DOMAINES

Contenu et objectifs de la formation :

La journée de formation se propose de définir les enjeux de la transdisciplinarité (formes hybrides, influences réciproques des arts visuels et de la scène, question de « l'art total »), pour ensuite faire le point sur la question à la lumière d'exemples concrets (projections d'extraits de spectacles) puisés dans l'histoire récente et actuelle de la scène.
Suite à l'exposé, une discussion aura lieu entre les participants.
Après les radicalités des avant-gardes des années 70-80, le mélange des genres marque aujourd'hui une évolution logique dans les arts de la scène en particulier. Il ouvre la voie à l'invention de nouveaux langages qui, en débordant le cadre strict d'une technique ou d'une discipline, offrent au théâtre comme à la danse et aux arts plastiques visuels et de l'espace des possibilités inédites mais posent aussi des questions nouvelles de structuration et de narration

Formateur :

Patrick Bonté, Né en 1956, Patrick Bonté a écrit pour la radio, le cinéma et le théâtre et réalisé de nombreuses mises en scène.

Associé depuis 1985 avec la chorégraphe Nicole Mossoux, il crée des spectacles de « théâtre-danse » qui tentent une exploration des zones troubles de la sensibilité afin de donner à voir et à penser autrement le rapport au monde : à travers une étrange familiarité, un humour, une intimité froide. Il est directeur général et artistique des Brigittines.

Public :

Personnel directeur et enseignant des quatre domaines de l'ESAHR et de l'artistique de plein exercice.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Les Brigittines, 2, petite rue des Brigittines à 1000 Bruxelles
DATES	10.10.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 16H

ÊTRE ENSEIGNANT DANS L'E.S.A.H.R. : Enseigner quoi, à qui et comment ?
Session 1 :
pour les membres du personnel qui n'ont pas encore suivi cette formation
Session 2 :
pour les membres du personnel ayant déjà suivi une journée de cette formation

Session 1 : pour les membres du personnel qui n'ont pas encore suivi cette formation

Objectifs de la formation :

- Dégager les enjeux, les missions et les conditions d'un enseignement artistique organisé pour « le plus grand nombre ».
- Comprendre le rôle et la place de chaque enseignant au sein de l'équipe pédagogique de l'établissement.
- Comprendre les contenus et les articulations des textes légaux.

Contenus de la formation :

- A partir du décret du 2 juin 1998, comment comprendre et répondre au projet pédagogique, aux programmes des cours, aux conseils des études, conseils de classe et d'admission
- Adéquation aux socles de compétences des programmes, des 4 socles définis dans le décret du 2 juin 1998
- Structure du projet d'établissement et admission ainsi que suivi du cursus des élèves
- Liens et cohérence entre : objectifs, contenus, méthodes pédagogiques et socles de compétences.

Formateur :

- **Pierre Van Craeynest :** *Inspecteur coordonnateur honoraire de l'enseignement artistique, Inspecteur honoraire du domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace.*

Public :

Professeurs des quatre domaines de l'ESAHR et professeurs du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace de plein exercice qui n'ont pas encore suivi cette formation.

Lieu, dates et horaire (un lieu au choix des participants)

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud.
DATES	31.03.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 16H

Session 2 : pour les membres du personnel ayant déjà suivi une journée de cette formation

Objectifs de la formation :

- Revoir et poursuivre les contenus de la formation préalable en les approfondissant
- Actualiser les évolutions et les innovations en matière pédagogique et artistique et confronter leurs perspectives d'application avec les projets pédagogiques d'établissements.
- Aborder les enjeux, l'organisation et les contenus d'une formation pluridisciplinaire.

Contenus de la formation :

- Gestion pédagogique d'élèves de la filière de formation parmi les élèves des cours « à spécialité »
- La formation pluridisciplinaire : tronc commun de la pédagogique des arts plastiques, visuels et de l'espace
- Le cours de création transdisciplinaire : ses caractéristiques, enjeux et moyens
- Le sens et l'importance du cours d'histoire de l'Art et analyse esthétique, liens avec les cours artistiques de base
- Les différentes attitudes pédagogiques : fermées, ouvertes, prospectives…

Formateur :

- **Pierre Van Craeynest,** *Inspecteur coordonnateur honoraire de l'enseignement artistique, Inspecteur honoraire du domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace.*

Public :

Professeurs des quatre domaines de l'ESAHR et professeurs du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace de plein exercice qui ont déjà suivi une journée de cette formation.

Lieu, dates et horaire (un lieu au choix des participants)

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud.
DATES	07.04.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 16H

Module ESAHR 11/09

RENCONTRES PÉDAGOGIQUES : ÉCHANGES DE SAVOIRS, LA DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE, VIDÉO PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTAIRE, AUTO - HÉTÉROSCOPIE

Préambule :

Soulignons que la dimension autoscopique générée par ce type de travail face à la caméra est une dimension pédagogique indéniable. L'étudiant peut s'observer, estimer la qualité de sa prestation, remarquer les points positifs, négatifs et ses erreurs. A l'inverse du direct, il ne reste pas sur une impression floue et devient son propre spectateur. Il peut ainsi évaluer, avec l'aide de l'équipe, la pertinence de ses choix. En somme, le travail vidéo permet à l'étudiant de formuler des hypothèses, de les appliquer et d'en vérifier immédiatement la portée.

Enfin, parce qu'il éveille le sens critique de l'élève, le travail vidéo conscientise ce dernier aux finalités stratégiques des médias. L'apprenant est partiellement sensibilisé aux manipulations diverses dont il est l'objet chaque jour. De spectateur passif, il est devenu actif, apte à découvrir une scène avec un œil averti.

Objectif :

La caméra : outil de travail au service de l'interprète pendant la préparation d'une création.

Contenu :

- La caméra œil impartial ? Pourquoi ? Comment ?
- Le travail face à la caméra :
  - le langage du visage
  - le langage du corps : gestes, mouvements, déplacements
  - repérages des automatismes parasitaires
  - repérages des automatismes porteurs
  - Comment les utiliser dans le « ici et maintenant » éphémère

Formatrices :

DEMILY Anne, Anthropologue, Directeur de casting, Assistante à la réalisation
RIGA Ben, Professeur de diction-déclamation, Conteuse,

Public :

Professeurs du domaine des arts de la parole et du théâtre de l'ESAHR.

Lieu, dates et horaire (un lieu au choix des participants)

LIEU	Château Dutilleux, rue P. Froidebise à 5350 Ohey
DATES	15.03.2011 et 18.03.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 15H

FORMATION DES ENSEIGNANTS A LA CREATION EN ATELIERS

Objectifs de la formation :

Une formation au langage théâtral destinée aux enseignants responsables d'un atelier d'applications créatives pluridisciplinaires.

Dans ces circonstances de classes, les enseignants sont placés en situation d'animateurs. Ils ont à observer le groupe, à concevoir dynamique de groupe pour les enfants en création, à élaborer des consignes d'écriture ou d'improvisations, à aider l'analyse en vue de la réalisation d'une scène ou d'un spectacle.

Contenu de la formation :

Des ateliers en groupe d'enseignants pour aborder les contenus, les matières, les enjeux théoriques et pratiques ; un accompagnement sur le terrain, dans la réalité d'un projet de création, pour tenter d'appliquer… En plus des évaluations prévues à l'intérieur de chaque atelier durant son déroulement, nous proposerons aux participants de rendre publique leur évaluation – ou plutôt leur ressenti de la formation – au travers d'une consigne précise à réaliser le dernier jour du stage.

Formateur :

- **Jean LAMBERT :** *Dramaturge, metteur en scène, professeur et conférencier dans des établissements de l'enseignement supérieur artistique, administrateur du « « Théâtre de la Communauté » et des « ateliers de la colline » de Seraing*

Public :

Professeurs du domaine des arts de la parole et du théâtre de l'ESAHR.

Lieu, dates et horaire

LIEU	A déterminer
DATES	04.04.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 16H

Module ESAHR 11/11

OUTILS DE TRANSMISSION DE L'ART CHOREGRAPHIQUE

Conditions de participation :

Cette formation s'adresse aux professeurs de danse classique, contemporaine et jazz ainsi qu'aux professeurs de mouvement des domaines des arts de la parole et du théâtre et, de la musique

Les participants seront réunis en 2 groupes :

a) les nouveaux participants et ceux qui ont suivi 1 ou 2 sessions de cette formation

b) les professeurs ayant suivi cette formation durant 3 ans au moins

Objectifs et contenu :

Groupe a)

Les fondamentaux de la danse par une approche choréologique
Mouvement fonctionnel
Modèle structurel : espace, dynamique, actions, corps, aspect relationnel
Principes du mouvement
Définition des niveaux d'exigence et des contenus
Expérimentation de diverses méthodes pédagogiques intégrant ces contenus

Groupe b)

Poursuite du travail effectué au cours des sessions de formation de l'année 2010 (travail sur l'espace)
Dégagement de pistes pédagogiques qui permettront l'élargissement des points de vue de l'enseignant de danse.

Formatrice :

- **Rosemary BRANDT :** *Professeur et coordinatrice au Laban Centre London*
  Professeur au CNDC d'Angers, au Centre National de la Danse de Lyon, au Conservatoire National Supérieur de Lyon, Ex-Professeur à la "London Contemporary Dance School".

Public :

voir conditions de participation

Lieu, dates et horaire

LIEU	A déterminer (les candidats seront informés par mail)
DATES	22 et 23 janvier 2011; 26 et 27 février 2011; 8 et 9 octobre 2011; 26 et 27 novembre 2011; 17 et 18 décembre 2011
HORAIRE	10H à 17H

Module ESAHR 11/12

MÉTHODOLOGIE DE LA DANSE JAZZ

Objectifs et contenus de la formation :

Objectifs :

Introduire d'avantage de cohérence dans un domaine où coexistent trop souvent la énérosité dans les intentions et l'improvisation dans les pratiques.

Contenus :

En liaison avec les socles de compétence :

- Définir des niveaux d'exigence pour la filière de formation
- Etablir des contenus qui permettent de conserver les spécificités techniques, en tenant compte du contexte dans lequel ils sont enseignés
- Explorer divers processus éducatifs intégrant ces contenus par le biais de l'analyse, de la recherche et de l'expérimentation

Formatrice :

- **Patricia Greenwood Karagozian :** *Danseuse professionnelle (compagnie Facecies), chorégraphe de « Cats » et « West Side Story » au théâtre du Chatelet, enseignante en France*

Public :

Professeurs de danse jazz des académies.

Lieu, dates et horaire

LIEU	A déterminer (les candidats seront informés par mail)
DATES	24, 25 et 26 septembre 2011; 1, 2 et 3 décembre 2011
HORAIRE	10H à 17H

Module ESAHR 11/13

LES PRODUITS NON TOXIQUES : CONFORMITE AUX DISPOSITIONS LEGALES.

Objectifs de la formation :

Le formateur s'est posé comme objectif d'introduire ses collègues enseignants aux nouvelles techniques. Ce sont surtout les nouvelles possibilités qu'offrent ces techniques qui révolutionnent la façon d'aborder la gravure tant sur le plan pédagogique qu'artistique.

En éliminant les dangers réels pour la santé qu'entraine l'utilisation des produits traditionnels (solvents, acides, colophane, etc...), la transition des ateliers de gravure vers la pratique non toxique anticipe parfaitement à la législation Européenne REACH qui sera mise en pratique à partir de 2012.

Contenus de la formation :

Introduction théorique ; présentation des nouveautés par rapport aux techniques classiques.
Démonstrations : les différents vernis acryliques : à dessiner (vernis durs, vernis mous), à remordre, aquatinte la morsure, la gravure en creux sans morsure : le film photopolymère. l'impression aux encres à base d'eau.

Formateur :

- **Filip Le Roy :** *Professeur de gravure à l'Academie voor Beeldende Kunsten Anderlecht depuis 1973. En 2004 il rencontre l'artiste Danois Henrik Boegh qui l'introduit aux nouvelles techniques de gravure non toxique mises au point aux Etats Unis par l'artiste graveur Keith Howard entre 1987 et 1995.*

En 2006 il introduit les nouvelles techniques dans son atelier de l'Academie, convaincu des innombrables nouvelles possibilités qu'elles offrent à l'artiste-graveur.

En animant des stages il s'efforce à introduire les techniques de gravure non-toxique tant au nord qu'au sud du pays et à l'étranger.

Public :

Professeurs du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace de l'ESAHR et de l'enseignement secondaire artistique de plein exercice.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Academie voor Beeldende Kunsten Anderlecht, Atelier de Gravure, Place de la Vaillance, 17,1070 Bruxelles (Anderlecht)
DATES	25.01.2011
HORAIRE	9H30 à 12H30 : approche théorique, les horaires définitifs pour les exercices pratiques seront fixés avec les candidats présents (Maximum 4 jours de 5 heures).

Module ESAHR 11/14

PEDAGOGIE ET ANDRAGOGIE.

Objectifs et contenus de la formation :

Dans notre type d'Enseignement Secondaire Artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française, certains professeurs sont amenés à dispenser un cours (dessin, sculpture, peinture, formation pluridisciplinaire, cours des domaines de la Musique, Arts de la parole, Danse...) à toutes les filières, aux enfants à partir de 5 ans, aux adolescents et ensuite, aux adultes. Or, on ne donne pas cours de la même façon aux uns et aux autres, surtout dans des domaines de l'expression artistique où l'un des socles de compétence est la créativité ! Pour les enfants et les adolescents, certains parlent de « pédagogie ». Pour les adultes l'on utilise parfois l'expression d'« andragogie »

Cette formation vise à distinguer les méthodes, les attitudes, les enjeux lorsqu'on s'adresse à l'un ou à l'autre de ces groupes d'âge.

Formateur :

- **Bernard Demuysère :** *a enseigné en 5e – 6e TQ agent d'éducation. Actuellement directeur de l'école des Parents et des Éducateurs. Maître de conférence invité à l'UCL*

Public :

Personnel directeur et enseignant des quatre domaines de l'ESAHR et de l'enseignement secondaire artistique de plein exercice.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud.
DATES	05.05.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 16H

Module ESAHR 11/15

LES RAPPORTS : FORME / VOLUME / ESPACE.

Objectifs de la formation :

La formation, lieu de réflexion et d'échanges, vise à promouvoir, à travers des questions relatives à la sculpture, un ensemble de valeurs communes : la capacité d'initiative et d'invention, l'autonomie, la compétence, la connaissance, l'esprit critique, l'authenticité personnelle et la conscience sociale. Il appartient aux enseignants de mettre en œuvre les possibilités de développement de chacune de ces valeurs auprès de leurs élèves.

Contenu de la formation :

A partir de la présentation de films et ouvrages concernant son propre travail artistique, Johan Muyle entamera, avec les participants, une série d'échanges centrés sur la question de la représentation, les rapports « forme-volume-espace », la sculpture de la matière, du corps, de l'espace, du son. Comment la sculpture implique le choix d'un ou de matériaux, comment les problématiques formelles peuvent-elles faire écho d'une inscription culturelle et d'une relation au monde, y aurait-il une définition de la « mise en espace » contemporaine ?

Formateur :

Johan Muyle fait partie de ces enseignants, artistes actifs et engagés, qui appuient leur enseignement sur l'expérience acquise en y introduisant aussi leurs questionnements quant aux enjeux de l'art d'aujourd'hui. Il est né à Charleroi en 1956 et vit et travaille à Liège et Bruxelles. Ses expositions dans des lieux privés ou des centres d'art publics situés partout dans le monde, la présence de ses pièces dans des collections publiques et privées européennes et nord-américaines et sa participation à des foires ou biennales internationales d'art contemporain font de Johan Muyle un artiste représentatif de la scène des Arts plastiques de Belgique.

Public :

Directeurs et professeurs du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace, de l'ESAHR et du secondaire artistique de plein exercice. Le module est accessible aux membres du personnel des autres domaines.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud.
DATES	27.01.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 16H

Module ESAHR 11/16

CONSTRUIRE UNE IMAGE : INTENTION, PERCEPTION, INTUITION, RAISON.

Contenu et objectifs de la formation :

CONTENU

« Moi, je lui veux beaucoup de jugement ; il me faut dans cet homme un spectateur froid et tranquille ; j'en exige par conséquent de la pénétration et nulle sensibilité...» (Diderot, Paradoxe sur le comédien.)

Le célèbre dialogue de Diderot met en balance le jeu de l'acteur sensible directement attentif aux passions de son cœur et celui de l'acteur réfléchi qui, distancié, imite les sentiments. Du reste, dans les Salons, Diderot commentait de semblable façon les différences entre le tableau qui imite la nature et celui qui la surpasse.

L'enseignement des arts visuels demeure-t-il d'une certaine manière traversé par cette dichotomie classique ? Le choix d'élaborer une image dans l'écart du jugement ou l'immédiateté de la sensation est- il encore à l'ordre du jour ? Entre la préférence accordée à la conceptualisation et celle donnée à la perception quelles circulations envisager ?... Quelle(s) conduite(s), quelle(s) méthode(s) de connaissance développer pour l'enseignement de la fabrication d'images ?

OBJECTIFS

Engager une réflexion, par le biais d'un exposé synthétique, à partir des questions ci-dessus énoncées ; favoriser ensuite la discussion entre les participants sur les méthodes de construction d'images mises en place dans leur expérience d'enseignement.

Formateur :

- **Didier Decoux :** *Plasticien. Professeur de dessin à l'ESAPV-Mons et à l'Ecole des Arts de Braine l'Alleud.*

Public :

Directeurs et professeurs du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace, et des arts de la parole et du théâtre de l'ESAHR. Directeurs et enseignants de l'enseignement secondaire artistique de plein exercice.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Ecole des Arts de Braine l'Alleud, rue du Château 47 à 1420 Braine l'Alleud.
DATES	27.10.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 16H

Module ESAHR 11/17

ELABORATION DE PROJETS CULTURE / ECOLE : APPLICATION DU DECRET DU 24 MARS 2006

Objectif de la formation :

Informer et sensibiliser à l'importance et au sens du rapprochement entre l'art, la diversité de l'expression artistique et l'école ; percevoir tout l'intérêt pour chaque partenaire (artiste et enseignant), résultant de l'enrichissement mutuel. Travailler ensemble, collaborer. Comprendre les exigences et les modalités de base que cette rencontre implique afin d'optimaliser cette collaboration. Il s'agit donc de mettre en lumière les notions de partenariat, de projet commun, de véritable collaboration, les difficultés, les compromis, les retombées multiples - pour les élèves, l'école, l'enseignant et l'artiste – ainsi que les liens à tisser avec les apprentissages et le développement de l'enfant, de l'adolescent…

Contenu de la formation :

Cette journée s'articulera sous forme de rencontre en trois temps :

> Présentation du décret Culture/Ecole. Monsieur Eric Frère, responsable de la Cellule Culture-Enseignement de la Communauté française présentera les caractéristiques majeures du décret et de sa mise en œuvre.

> Partage d'une expérience concrète avec l'opération « Art à l'Ecole » du CDWEJ, asbl reconnue « partenaires privilégiés » au sens du décret du 24 mars 2006. Sarah Colasse fera part de la philosophie et de la politique qui sous-tendent les actions du CDWEJ, les formations et les résidences d'artistes dans les écoles de l'enseignement fondamental et secondaire, de la crèche à la Haute Ecole.

> Echanges d'expériences, questions, réflexions, pistes de travail, de collaborations…

Formatrice :

Sarah Colasse : *Licenciée en Journalisme et Communication, licenciée en Gestion culturelle et agrégée de l'enseignement secondaire (ULB), Sarah Colasse commence à écrire pour La Libre Belgique dès 1996. Parallèlement, elle travaille au CIFAS (Centre International de Formation en Arts du Spectacle) puis à la coordination du projet « L'Ecole en Scène » au CDWEJ (Centre Dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse). En 2004, elle reprend la direction du CDWEJ dont la mission est, depuis 1982, d'œuvrer activement au rapprochement entre le monde de l'éducation et le monde artistique. En tant que journaliste, elle collabore également régulièrement au Ligueur.*

www.cdwej.be

Public :

Directeurs et professeurs des quatre domaines de l'ESAHR et de l'enseignement secondaire artistique de plein exercice.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Ferme de la Dîme, rue du Baron d'Obin, 194 à 4219 Wasseiges
DATES	04.10.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 15H

Module ESAHR 11/18

LA CREATIVITE - A LA CROISEE DES REPERTOIRES

Objectifs de la formation:

Passer du jeu musical à l'improvisation et à la composition pour ensuite mieux comprendre la partition et ce pour: donner à l'élève des outils pour qu'il s'approprie la musique; ancrer l'expérience musicale de l'élève dans un « moi » musical vivant et dynamique; favoriser une écoute active solide dans un processus d'analyse; créer un lien avec les cours de formation musicale (travail sur l'écoute et la reproduction par l'oreille, travail sur les intervalles, les modes, les réseaux de notes, l'harmonie, la structure), d'interprétation, d'analyse musicale, et de composition.

Contenu:

Activités de prise de contact, d'échauffement, de dynamique de groupe, de jeux musicaux et de jeux de chef d'orchestre. Soundpainting; travail autour des paramètres d'improvisation: modes de jeu, mélodiques et rythmiques, réseaux de hauteurs ou d'intervalles, formes, structures

Travail autour des partitions ouvertes (graphiques et listes de consignes); travail de composition de « charpentes musicales »; comment extraire du répertoire de l'élève ou de la classe une partitions « charpente » qui sera la base d'un travail de création

Formatrice:

Sarah Goldfarb: *diplômée des Conservatoires de Liège et de Bruxelles, elle vit ensuite dix ans en Angleterre où elle étudie le « créative leadership » à la Guildhall School of Music. En Belgique depuis 1999, elle conçoit et réalise des ateliers, des projets créatifs ainsi que des formations pour La Monnaie, l'Opéra de Lille, Ars Musica, Reseo, l'Association Française des Orchestres et les académies de musique. Elle crée ReMuA en 2004. Elle enseigne l'improvisation au Conservatoire royal de Musique de Liège et la créativité et la didactique générale au Conservatoire royal de Musique de Bruxelles.*

Public:

Professeurs de formation musicale et de cours collectifs. Professeurs d'instrument qui désirent approfondir le caractère collectif du cours d'instrument.

Lieu, dates et horaire (1 session au choix des participants).

Session 1

LIEU	Espace ReMuA, 36 rue du Métal, 1060 Bruxelles.
DATES	10.02.2011; 24.02.2011; 17.03.2011; 31.03.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 15H

Session 2

LIEU	Académie de Musique de de Tournai, Place Reine Astrid N°2 à 7500 Tournai
DATES	28.02.2011; 24.03.2011; 26.04.2011; 05.05.2011
HORAIRE	9H30 à 12H30 et 13H à 15H

Module ESAHR 11/19

UNE ACADEMIE SANS EXAMENS, EST-CE POSSIBLE ?
OU
Une académie sans examens, utopie ou réalité ?

Objectifs et contenu de la formation :

La pratique « traditionnelle » des examens dans les académies est souvent basée sur une somme d'idées reçues extrêmement tenaces, et celui qui souhaite y déroger se fait bien souvent taxer d'utopiste… Et pourtant, l'enseignement artistique à horaire réduit présente nombre de caractéristiques d'un terrain idéal de développement de pratiques pédagogiques différentes (pas si récentes que ça, d'ailleurs !) bien plus efficaces en termes de valorisation et d'épanouissement de chacun, élève comme enseignant.

Au cours de cette journée, il sera proposé de redéfinir l'acte d'évaluation, de cibler et de remettre en question d'éventuels tabous au moyen du débat et du partage d'expériences diverses.

Nous tenterons de lister arguments, pistes et stratégies permettant aux participants de se munir d'outils propres à nourrir une réflexion personnelle…

Formateur :

Patrick URBAIN, *directeur de l'académie de musique de Bouillon.*

Public :

Personnel de direction et enseignant des académies, tous domaines confondus.

Lieu, dates et horaire (1 session au choix des participants).

Session 1

LIEU	Académie de Musique de Hannut, 1, rue de Combattants à 4280 Hannut.
DATES	17.11.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 15H

Module ESAHR 11/20

LA CREATIVITE

Session 1 : La créativité au piano : De Schumann à Kurtag, en passant par Bartok, Dallapiccola, Lachenmann… une approche de la musique contemporaine à la portée de tous
Session 2 : La créativité aux instruments à cordes
Session 3 : Quid en académie pour l'ensemble instrumental.

SESSION 1 : La créativité au piano : de Schumann à Kurtag en passant par Bartok, Dallapiccola, Lachenmann… une approche de la musique contemporaine à la portée de tous

Objectifs de la formation :

- ouvrir l'accès à la musique contemporaine au piano et en faciliter l'approche
- réfléchir sur les démarches des compositeurs dans leur dimension esthétique et pédagogique
- aborder le jeu au piano en relation immédiate avec l'écoute, la respiration, le geste, la créativité et l'imaginaire personnels
- décloisonner les répertoires et dynamiser les recherches personnelles

Contenu de la formation :

- introduction à la musique contemporaine pour piano
- compréhension de différentes esthétiques musicales, information sur les compositeurs
- déchiffrage des partitions et des signes d'écriture nouveaux
- dimension créative et improvisation sur base des œuvres abordées
- relation de ces œuvres avec le répertoire du passé et réflexion sur leur portée pédagogique

Formatrice :

Laurence Mekhitarian : *pianiste, formée en Belgique, France, Hongrie*

Intérêt particulier pour le répertoire contemporain, plusieurs rencontres et travail avec le compositeur G. Kurtag. Concerts et ateliers autour de la musique contemporaine en Belgique, en France et en Suisse. Professeur à l'Académie de W. St. Lambert (Bruxelles)

Public :

Professeurs de piano de l'ESAHR, les professeurs qui ont déjà fait cette formation l'an dernier peuvent se réinscrire et trouveront de la nouvelle matière dans les propositions qui seront faites.

Lieu, dates et horaire

LIEU (Groupe 1)	Académie de Musique d'Auderghem, rue Robert Willame, 25 à 1160 Bxl.
DATES	25.01.2011 ; 22.02.2011 ; 15.03.2011
HORAIRE	9H à 15H

LIEU (Groupe 2)	Académie de Musique de Hannut, 1, rue de Combattants à 4280 Hannut.
DATES	28.01.2011 ; 25.02.2011 ; 18.03.2011
HORAIRE	9H à 15H

SESSION 2 : La créativité aux instruments à cordes.

Objectifs de la formation :

La créativité reste un concept déroutant pour la plupart des enseignants. « On n'est pas formés pour ça » est la remarque la plus courante. Comment remédier à ce manque au jour le jour, comment organiser le temps à consacrer à cette activité, comment relier la pratique créative au répertoire des élèves, en un mot comment faire ?… Cette formation vise à donner des outils de réflexion aux enseignants sans leur donner de recettes, ce qui équivaudrait à limiter la créativité. Le formateur partagera ses expériences et fera appel au vécu des stagiaires.

Contenus de la formation :

La formation comprendra l'analyse de créations d'élèves et mettra en lumière le cheminement de leur pensée. Elle abordera le type de dialogue à avoir avec l'enfant (ou adulte) pour le rassurer et le guider sans rien imposer, sans recettes autres que l'expérience qu'ils peuvent tirer de ce qu'ils jouent déjà (éléments de cohérence). L'improvisation, surtout en groupe (que chacun apporte son instrument), sera abordée et mettra en valeur l'aspect conscient du jeu et surtout de l'écoute collective. Comment s'intégrer au groupe en développant ses possibilités personnelles ?

Formatrice :

Christine Ballman, Concertiste, pédagogue et musicologue, Christine Ballman a un large éventail d'activités. De la musique contemporaine (guitare) à la musique ancienne (luth), elle allie la pratique vivante à l'aspect scientifique (elle a également travaillé le violoncelle en musique de chambre et en orchestre). Comme pédagogue, elle recherche toujours l'aspect concret des choses, vise à l'autonomie la plus rapide des élèves et à leur développement personnel. Son approche reste toujours en lien avec la musique elle-même par le biais de l'analyse des œuvres et des styles.

Public :

Professeurs des cours de cordes de l'ESAHR

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Musique de Waterloo, Chaussée de Bruxelles, 267, à 1410 Waterloo.
DATES	20.01.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 15H.

SESSION 3 : la créativité : Quid en académie pour l'ensemble instrumental ?
Ou Créativité en ensemble instrumental, propositions concrètes

Objectifs de la formation :

C'est la rentrée à l'académie, le nouvel ensemble instrumental dont vous avez la charge est présent le premier jour de cours mais vous,….vous avez oublié d'emmener les partitions de l'œuvre prévue. Que faites-vous ?
L'objectif de cette journée de rencontre est de vous persuader qu'il est parfaitement possible de pratiquer la musique d'ensemble sans autre matériel que son instrument… et ses oreilles, qui plus est, de manière emballante et vraiment créative.

Les candidats sont priés d'apporter leur instrument.

Contenus de la formation :

1) La créativité : une manière de faire découvrir la musique, davantage qu'une activité ajoutée ?

2) L'apprentissage par le « Bouche à Oreille » comme première étape d'une démarche créative.

3) que faire d'un orchestre sans partitions ? Cinq propositions concrètes et créatives à la portée de tous.

Formateur :

Marc Maréchal a étudié principalement la musique ancienne et les écritures (IMEP / CRB). Directeur de l'académie d'Eghezée depuis 1985, il y enseigne aussi la F.M. et y anime divers ensembles instrumentaux sans partitions. Depuis 2007, il est aussi professeur de F.M. à l'IMEP. Voir autres infos sur www.ateliers-boucheaoreille.be

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de Musique de Waterloo, Chaussée de Bruxelles, 267, à 1410 Waterloo.
DATES	03.03.2011
HORAIRE	9H à 12H et 13H à 15H.

Module ESAHR 11/21

FORMATION RYTHMIQUE
Session 1 pour les groupes inscrits en 2010
Session 2 pour un perfectionnement.

Objectifs de la formation :

La performance et l'intégration rythmiques sont intimement liées au corps et au mouvement : l'expérience personnelle ainsi que des recherches scientifiques le prouvent. Or il se fait que, dans notre enseignement musical, non seulement le travail du rythme est extrêmement négligé, mais en plus l'approche corporelle est quasi totalement absente. L'objectif de cette formation est de remédier à cette carence en proposant une sensibilisation à la réalité rythmique dans une perspective pédagogique alternative et complémentaire.

Formateur :

- **Arnould MASSART,** *Professeur de rythme au Conservatoire Royal de Bruxelles, créateur des « Ateliers du Rythme ».*

Public :

Session 1 : les inscriptions sont réservées aux candidats qui ont participé aux modules de 2010

Session 2 : les inscriptions sont réservées aux candidats qui ont terminé une session complète par le passé.

Lieu, dates et horaire (1 session au choix des participants).

Session 1

LIEU	Centre Marcel Hicter « La Marlagne » Chemin des Marronniers, 26 à 5100 Wépion.
DATES	16.03.2011 – 17.03.2011 – 18.03.2011 / Groupe A module 3 27.04.2011 – 28.04.2011 – 29.04.2011 / Groupe B module 3 19.10.2011 – 20.10.2011 – 21.10.2011 / Groupe A module 4 07.12.2011 – 08.12.2011 – 09.12.2011/ Groupe B module 4
HORAIRE	En résidentiel, arrivée le premier jour à 9h ; départ le troisième jour à 18H.

Session 2

LIEU	Centre Marcel Hicter « La Marlagne » Chemin des Marronniers, 26 à 5100 Wépion.
DATES	28.09.2011 – 29.09.2011 – 30.09.2011 16.11.2011 – 17.11.2011 – 18.11.2011
HORAIRE	En résidentiel, arrivée le premier jour à 9h ; départ le troisième jour à 18H.

Module ESAHR 11/22

GARDER LE PLAISIR D'ENSEIGNER

Objectifs de la formation :

Améliorer nos relations, en harmonie avec soi, avec l'autre ; apprivoiser notre personne dans sa globalité (corps, émotion et esprit) en interaction avec son environnement.
Intégrer une meilleure présence à soi : apprivoiser notre conscience corporelle, explorer les nombreuses ressources de notre respiration ; prendre conscience de nos enjeux d'envahissement et / ou d'abandon.
Expérimenter et conscientiser notre espace personnel, nos limites.

Contenu de la formation :

En prenant le temps de s'arrêter, offrons-nous un moment pour retrouver notre bonne énergie, notre envie d'agir par des actes porteurs.
Grâce à une meilleure connaissance de nous-mêmes, par une prise de conscience de notre manière d'agir ou d'être, à l'aide outils efficaces, la formatrice invite chacun à redécouvrir… le plaisir d'enseigner.

Formatrice :

Geneviève Van Sull s'est, parallèlement à la musique, toujours intéressée aux relations humaines. Elle s'est formée en PCI (Psychologie Corporelle Intégrative). Elle consacre une partie de son temps à l'aide pour personnes déprimées ou en questionnement. Elle anime et stimule des équipes d'enseignants dans leurs relations…

Public :

Enseignants de l'ESAHR

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie de musique de Couillet, Route de Philippeville, 304 à 6010 Couillet
DATES	10.02.2011 ; 17.02.2011 ; 24.02.2011
HORAIRE	9H. à 12H.

A retourner au Secrétariat de la FELSI
Château Duden
Avenue Victor Rousseau, 75
1190 Bruxelles
Fax : 02/527 37 91
felsi@profor.be

FICHE D'INSCRIPTION

NOM (de jeune fille pour les dames) : . . . . . .
Prénom : . . . . . .
Adresse privée : . . . . . .
Téléphone privé : . . . . . **E-mail :** . . . . . .
Nom de l'Etablissement : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
Téléphone : . . . . . **E-mail :** . . . . . .
Pouvoir Organisateur : . . . . . .

COCHEZ LE(S) MODULE(S) QUE VOUS DESIREZ SUIVRE

N°	Intitulé	
FELSI 11-23	Les nouvelles techniques de l'information et de la communication : utilisation de logiciels libres. Comment développer des stratégies de réalisation ?	❑
FELSI 11-24	Les nouvelles techniques de l'information et de la communication comme outil de créativité : utilisation de logiciels d'écriture musicale dans le domaine de la musique.	❑
FELSI 11-25	La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : journées de rencontres et d'échanges à l'intention des professeurs du domaine de la Musique.	❑
FELSI 11-26	La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : journées de rencontres et d'échanges à l'intention des professeurs du domaine des Arts de la parole et du théâtre.	❑
FELSI 11-27	La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : journées de rencontres et d'échanges à l'intention des professeurs du domaine de la Danse	❑
FELSI 11-28	La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : journées de rencontres et d'échanges à l'intention des professeurs du domaine de la Musique spécialité formation musicale.	❑
FELSI 11-29	La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : journées de rencontres et d'échanges à l'intention des professeurs du domaine de la Musique spécialité piano-claviers.	❑
FELSI 11-30	La Qualité dans l'ESAHR : concept et principes d'amélioration continue.	❑
FELSI 11-31	Vers l'autonomie dans l'apprentissage. Une autre pratique pédagogique : la gestion mentale – niveau 1 et 2.	❑
FELSI 11-32	Mieux connaître le cerveau pour mieux apprendre la musique : approche cognitive pour une pédagogie musicale plus experte.	❑
FELSI 11-33	Droits d'auteur et droits voisins protégeant les œuvres artistiques, musicales et littéraires, SABAM, REPROBEL, SEMU : obligations et droits des établissements	❑

Date : . . . . . **Signature :**

Les nouvelles techniques de l'information et de la communication : utilisation de logiciels libres. Comment développer des stratégies de réalisation.

Objectifs de la formation :

Apprivoiser, apprendre et maîtriser les aspects essentiels de l'ordinateur devenu un outil omniprésent dans tous les domaines et spécialement dans l'administration d'un établissement. Pour un usage efficace et performant, il convient d'en maîtriser les aspects essentiels

Contenu de la formation :

Au départ de problèmes concrets de type une lettre, une liste, un programme de concert, stockage de documents, les participants apprendront à développer des stratégies de réalisation.

Utilisation d'un texteur : logiciel adapté à la mise en page de texte.

Utilisation d'un tableur : logiciel adapté à la réalisation de tableaux.

L'usage de logiciels libres sera privilégié.

⚠ Pour la bonne organisation de la formation, il est conseillé que chaque participant envoie 15 jours à l'avance cinq documents auxquels il est régulièrement confronté.

Formateur :

- **Christian LALUNE,** violoniste. Directeur du Conservatoire de Musique de Huy

Public :

Personnel Directeur, Sous-directeur, Enseignant. La formation sera limitée à 10 participants.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Conservatoire de Huy - quai d'Arona, 5 - 4500 Huy
DATES	Les 14, 15, 18 février 2011
HORAIRE	9h30 à 14h30

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme outil de créativité : utilisation de logiciels d'écriture musicale dans le domaine de la musique.

Objectifs de la formation :

- Apprendre à utiliser l'ordinateur pour la copie de partitions musicales
- Apprendre à maîtriser le logiciel FINAL.

Contenu de la formation :

- Révision des principes de manipulation de base avec l'ordinateur (souris, clavier, ouvrir, enregistrer, ranger…)
- Apprentissage de techniques de maîtrise du logiciel et de ses différents outils pour copier la musique (note, articulation, courbe, expression, dessin).

Formateurs :

Christian LALUNE, violoniste
Directeur du Conservatoire de Musique de Huy

Public :

Personnel Directeur, Sous-directeur et Enseignant. La formation sera limitée au nombre d'ordinateurs disponibles soit 10 participants

Lieu, dates et horaire

LIEU	Conservatoire de Huy - quai d'Arona, 5 - 4500 Huy
DATES	Les 14, 15, 18 mars 2011
HORAIRE	9h30 à 14h30

La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : journées de rencontres et d'échanges à l'intention des professeurs du domaine de la musique (toutes spécialités).

Objectifs de la formation :

Comment améliorer la gestion des structures d'organisation, ses objectifs pédagogiques et structurels, les évaluations et leurs rapports aux 4 socles de compétence en partant de mises en situation permettant de transférer les éléments dans les pratiques en classe (pratiques interactionnistes, postures enseignantes,…)

Contenu de la formation :

- Les quatre socles de compétence :

  Pourquoi quatre ? Comment les différencier ? Quels sont les liens entre les socles et la pratique en classe dont la créativité et ses ouvertures pour les élèves et les professeurs ?
- Les méthodologies de ce modèle enseignant le semi-collectif : quid ? Possibilités, difficultés et avantages.

Formateurs :

- **Muriel DELTAND,** *docteur en psychopédagogie et sciences de l'éducation.*
- **Dominique LOREA,** *professeur de méthodologie au CRM de Liège.*

Public :

Personnel enseignant de l'Académie Artistique et Musicale de Saint-Nicolas.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Artistique et Musicale de Saint-Nicolas Rue des Botresses, 2 - 4420 Saint-Nicolas
DATES	18/02/11, 2/05/11 et 7/10/11
HORAIRE	9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : journées de rencontres et d'échanges à l'intention des professeurs du domaine des Arts de la parole et du théâtre (toutes spécialités).

Objectifs de la formation :

Comment améliorer la gestion des structures d'organisation, ses objectifs pédagogiques et structurels, les évaluations et leurs rapports aux 4 socles de compétence en partant de problématiques rencontrées sur le terrain

Contenu de la formation :

- Décret du 2 juin 1998 relatif à l'organisation des cours de base et des cours complémentaires.
- Arrêté du 6 juillet 1998 relatif à l'organisation des cours de base et des cours complémentaires.
- Programmes de cours, référentiels de compétences et CAPE.

Formateur :

Madame Karine ROCHAT, *comédienne, Sous-directrice à l'académie d'Anderlecht, formatrice pour les candidats directeurs et membre du Conseil de Perfectionnement de l'ESAHR.*

Public :

Personnel Directeur et Enseignant. Cette formation s'adresse en priorité aux directeurs et professeurs récemment entrés en fonction.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Artistique et Musicale de Saint-Nicolas Rue des Botresses, 2 - 4420 Saint-Nicolas
DATES	Le jeudi 6 octobre 2011
HORAIRE	9h30 à 15h

La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR : journées de rencontres et d'échanges à l'intention des professeurs du domaine de la Danse (toutes spécialités).

Objectifs de la formation :

Comment améliorer la gestion des structures d'organisation, ses objectifs pédagogiques et structurels, les évaluations et leurs rapports aux 4 socles de compétence en partant de problématiques rencontrées sur le terrain.

Contenu de la formation :

- Décret du 2 juin 1998 relatif à l'organisation des cours de base et des cours complémentaires.
- Arrêté du 6 juillet 1998 relatif à l'organisation des cours de base et des cours complémentaires.
- Programmes de cours, référentiels de compétences et CAPE.

Formateurs :

- **Madame Catherine LOTTEFIER,** *danseuse, professeur à l'Académie de Jette, formatrice pour les candidats directeurs et membre du Conseil de Perfectionnement de l'ESAHR.*

Public :

Personnel Directeur et Enseignant. Cette formation s'adresse en priorité aux directeurs et professeurs récemment entrés en fonction.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 82 - 4020 Liège
DATES	Le mardi 4 octobre 2011
HORAIRE	10h00 à 15h30

La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR: journées de rencontres et d'échanges à l'intention des professeurs du domaine de la musique spécialité formation musicale (toutes filières sauf préparatoire).

Objectifs de la formation:

- Comment améliorer la gestion des structures d'organisation, ses objectifs pédagogiques et structurels, les évaluations et leurs rapports aux 4 socles de compétence en partant de problématiques rencontrées sur le terrain.
- Amener chaque enseignant à réfléchir afin de favoriser le développement en classe d'une pratique consciente par rapport aux enjeux formatifs du cours de formation musicale.

Contenu de la formation:

- Vivre en collectif une ouverture aux compétences, aux méthodes et aux processus pédagogiques de différents concepts professionnels à la base de la pratique dans les classes de formation musicale.
- Approcher concrètement le vocabulaire pédagogique et les socles en lien avec les objectifs de la formation musicale.

Formateurs:

- **Muriel DELTAND,** *docteur en psychopédagogie et sciences de l'éducation.*
- **Dominique LOREA,** *professeur en psychopédagogie et sciences de l'éducation.*

Public:

Professeurs de formation musicale (toutes filières sauf préparatoire), toutes académies.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 82 - 4020 Liège
DATES	Les lundis 28 mars, 16 mai et 21 novembre
HORAIRE	10h à 16h

La gestion des structures d'organisation de l'ESAHR: journées de rencontres et d'échanges à l'intention des professeurs du domaine de la musique spécialité piano – claviers.

Objectifs de la formation:

- Comment améliorer la gestion d'un cours collectif: de la théorie à la pratique en envisageant ses avantages tant pour le professeur –enseignant que pour l'élève-enfant-adulte citoyen.
- Trouver des pistes d'action en lien avec les socles de compétences.

Contenu de la formation:

- Axe théorique: rappel décret 2/06/98 et AGCF du 6/07/98: organisation de notre enseignement-finalité-socles de compétence et projet d'établissement, évaluations.
- Axe pratique:
  - outils: comment structurer un cours en respectant le travail individuel, tout en impliquant les élèves « présents ».
  - cours avec groupes d'élèves visant à mettre en pratique l'axe 2° « outils » suivis de débriefing et d'échanges constructifs.

Formateurs:

- **Monsieur François CHEVIGNE,** *pianiste, professeur aux académies d'Auvelais et Tamines. Membre du Conseil de Perfectionnement.*

Public:

Professeurs de formation instrumentale – spécialités piano-claviers.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie artistique et musicale de Saint-Nicolas - Rue des Botresses, 2 4420 Saint-Nicolas
DATES	Les 4, 7 et 8 avril 2011
HORAIRE	9h30 à 15h00

La Qualité dans l'ESAHR : concept et principes d'amélioration continue.

Objectifs de la formation :

- Définir l'évaluation de la qualité dans l'ESAHR.
- Comment construire un processus spécifique d'évaluation de la qualité tenant compte des réalités de l'établissement et de ses parties prenantes en laissant place à la créativité.
- Comment mettre en place les étapes de ce processus.
- Comment mettre en œuvre une stratégie d'amélioration continue dans un cadre légal au moyen d'indicateurs balisant l'évaluation de la qualité.

Contenu de la formation :

- La procédure d'évaluation de la qualité et les procédures associées.
- Le cadre institutionnel
- Les programmes
- Les pratiques éducatives et organisationnelles
- La gestion administrative des ressources humaines et matérielles.

Formateurs :

- **Madame Pascale SCHELLENS,** *chargée de mission Qualité pour l'Enseignement de Promotion Sociale.*
- **Madame Arielle BOUCHEZ,** *Directrice à l'EPFC (Bruxelles), membre de l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'Enseignement supérieur (AEQUES).*

Public :

Personnel Directeur et enseignant.

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 81 - 4020 Liège
DATES	Le jeudi 17 mars 2011
HORAIRE	9h00 à 15h00

Vers l'autonomie dans l'apprentissage. Une autre pratique pédagogique : la gestion mentale – niveau 1 et 2.

Objectifs de la formation :

La gestion mentale pose pour principe de base l'éducabilité de l'individu et a pour finalité son autonomie face à l'apprentissage grâce à la maîtrise des « moyens d'apprendre ».

Contenu de la formation :

Le niveau 1 met en place des notions comme le projet, les gestes d'attention et de mémorisation.
Le niveau 2 approfondit les 3 gestes mentaux essentiels : la compréhension, la réflexion et l'imagination.

Formateurs :

- **Monsieur Pierre-Paul DELVAUX,** *enseignant, formateur et assistant à l'ULG.*

Public :

Personnel Directeur et enseignant

Lieu, dates et horaire

Niveau 1 :

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 81 - 4020 Liège
DATES	Mardi 3 et jeudi 12 mai 2011 de 9h à 15h30 Lundi 3 et jeudi 13 octobre 2011 de 9h à 15h3

Niveau 2 :

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 81 - 4020 Liège
DATES	Lundi 7 et jeudi 17 novembre 2011 de 9h à 15h30 Lundi 5 et jeudi 15 décembre 2011 de 9h à 15h30

Mieux connaître le cerveau pour mieux apprendre la musique : approche cognitive pour une pédagogie musicale plus experte.

Objectifs de la formation :

Découvrir (ou revoir) quelques notions fondamentales sur le fonctionnement cognitif relatif à l'apprentissage en général et à l'apprentissage musical en particulier afin d'améliorer sa pédagogie.

Contenu de la formation :

- Les différents types de mémoire
- La lecture.
- L'oreille – phénomène de l'oreille absolue et incidences sur l'apprentissage.
- La créativité

Formateurs :

- **Monsieur Michel JASPART,** *licencié en psychologie, professeur de méthodologie de la formation musicale à l'IMEP et de psychologie au CR de Mons.*

Public :

Personnel Directeur et enseignant (tant les cours de formations musicales que les cours de formations instrumentales).

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 81 - 4020 Liège
DATES	Le Mardi 17 mai 2011
HORAIRE	9h00 à 15h00

Droits d'auteurs et droits voisins protégeant les œuvres artistiques, musicales et littéraires, SABAM, REPROBEL, SEMU : obligations et droits des établissements.

Objectifs de la formation :

Aborder, par une présentation axée sur la pratique, différentes questions posées par les artistes énoncées ci-dessus que l'on pourrait résumer : la loi face aux questions de l'Art.

Contenu de la formation :

- Le droit d'auteur : cadre législatif, conditions de protection et durée, sanctions.
- Les droits voisins et les modèles alternatifs.
- La propriété intellectuelle –cadre législatif, notion de droit intellectuel.
- Etendue des droits
- Droits patrimoniaux – droits de reproduction.

Formateurs :

- **Maître Alexandre CASSART,** *licencié en droit disposant d'un Master en Droit des Technologies et de l'Information et de la Communication, avocat au barreau de Liège (elegis – Hannecart St Rosir) spécialisé dans les domaines des nouvelles technologies et de la propriété intellectuelle.*

Public :

Personnel Directeur et enseignant

Lieu, dates et horaire

LIEU	Académie Grétry - Boulevard de la Constitution, 81 - 4020 Liège
DATES	Le 1 mars 2011
HORAIRE	9h30 à 15h00

RENSEIGNEMENTS

Centre de Formation Enseignement
de l'U.V.C.B., asbl

Inscriptions,
Informations générales sur le programme :

POUR LE C.E.C.P.
Monsieur Carlo GIANNONE
Avenue des Gaulois, 32
1040 BRUXELLES

Tél. : 02 736 89 74 – 0486 38 29 18
Mail : enseignement@cecp.be
Site Internet : www.cecp.be

POUR LA F.E.L.S.I.
Château Duden
Avenue Victor Rousseau, 75
1190 BRUXELLES
tél: 02 527 37 92
felsi@profor.be

RENSEIGNEMENTS

Centre de Formation Enseignement
de l'U.V.C.B., asbl

Inscriptions,
Informations générales sur le programme :

POUR LE C.E.C.P
Monsieur Carlo GIANNONE
Avenue des Gaulois, 32
1040 BRUXELLES

Tél. : 02 736 89 74 – 0486 38 29 18
Mail : enseignement@cecp.be
Site Internet : www.cecp.be

POUR LA F.E.L.S.I.
Château Duden
Avenue Victor Rousseau, 75
1190 BRUXELLES
tél: 02 527 37 92
felsi@profor.be